



FICHES DE RECOMMANDATIONS

Avertissement : le modèle fiche type 1 correspond à une nouvelle recommandation produite par le groupe et le modèle fiche type 2 correspond à une proposition de recommandation issue du groupe interministériel sur laquelle le groupe peut émettre un avis.

MODELE FICHE TYPE 1

Groupe 2 : Thèmes Sectoriels

Thématique : Agriculture

Fiche : **Adaptation au changement climatique en horticulture et pépinière ornementales**

- **Description de la recommandation**

La végétation ornementale est une composante essentielle du paysage français : elle est présente dans les grandes villes évidemment, mais également dans les petites villes, aménagements ruraux, jardins de particuliers, réseaux de communications (voirie), trames vertes...

Le rôle environnemental de la végétation d'ornement est essentiel, permettant une richesse d'habitats et de ressources pour des écosystèmes complets. Parmi la diversité de ces écosystèmes, les espaces verts en ville et les corridors écologiques des trames vertes ne sont que des exemples.

De plus, la végétation ornementale est installée pour des durées très variables : des plantes annuelles aux arbres des parcs et jardins, la durée de vie des végétaux varie de 6 mois à 150 ans.

Il est par conséquent essentiel d'anticiper l'adaptation de la végétation ornementale aux changements climatiques à venir.

Les changements climatiques annoncés doivent être anticipés par une série d'actions :

- Définir la composition des trames vertes, et le rôle des végétaux d'ornement. Participation des producteurs aux travaux de planification et programmation des trames vertes, afin d'élaborer une palette végétale adaptée.
- Identifier et sélectionner les variétés qui sauront s'adapter aux changements climatiques : quels arbres et plantes mettre en production aujourd'hui qui répondront aux conditions de 2020 ? 2030 ? il s'agit donc d'anticiper les déplacements des aires de répartition des espèces et zones biogéographiques.
- Réaliser région par région (universitaire, administrative ou « micro-climatique ») un état des lieux de la végétation horticole et non horticole existante en 2010, prévoir sa mise à jour décennale et utiliser la connaissance des biotopes du sud (terrains + flore) pour imaginer les biotopes du Nord. Cet état des lieux pourrait aussi décrire le niveau de biodiversité végétale et permettre d'estimer, région par région la capacité des biotopes à s'adapter à des changements (climatiques). Il serait alors possible de promouvoir de manière raisonnée, région par région, les essences à introduire (ou qui risquent de s'introduire) pour préparer l'avenir.
- Identifier et adapter les variétés horticoles, qui participent à créer ou entretenir les écosystèmes urbains fonctionnels qui sont en mutation.
- Identifier et adapter les variétés qui offriront un cadre de vie optimal aux habitants urbains, en réponse aux changements annoncés de température, d'hygrométrie, de précipitations, de vent, ...

Concertation adaptation climat



- Dans l'hypothèse de pluies plus intenses, promouvoir les terrains plantés permettant de limiter les ruissellements de surfaces, réguler les inondations, et assainir l'eau.
- Gestion du carbone : les plantes ornementales forment un formidable puits de carbone en captant le CO2 atmosphérique. Alors que les émissions de carbone seront certainement soumises à une compensation financière de la part des producteurs, il est nécessaire d'évaluer scientifiquement, selon les tailles, les espèces et les conditions de vie la contribution du végétal en terme de compensation d'émission de CO2.
- Anticiper les nouveaux usages des plantes ornementales dans le milieu urbain « durable » : toitures plantées, façades végétalisées, bâtiment à biodiversité positive, plantes faiseuses d'ombre, insertion des plantes taillées dans les lieux exigüs...
- Identifier les maladies et ravageurs dont les zones de répartition évolueront et impacteront la végétation ornementale. En conséquence, identifier et adapter les variétés qui toléreront ces maladies et ravageurs.
- Prévoir et adapter la gestion des espaces verts et trames vertes permettant des écosystèmes riches et fonctionnels.

- **A quel impact du changement climatique se rapporte-t-elle ?**

La majeure partie des aspects du changement climatique impactent sur la végétation ornementale et sur les écosystèmes qu'elle abrite. La végétation ornementale est un cadre de vie pour les habitants, et au delà de l'aspect esthétique, elle a une fonction de régulation climatique.

Les changements climatiques impactant les végétaux ornementaux peuvent être :

- Des variations de précipitations : les espèces devront être capables de résister à une baisse de la réserve en eau en été, et des précipitations plus extrêmes en automne et hiver.
- Des événements climatiques vraisemblablement plus extrêmes : canicule en été, gel prolongé en hiver, pic de vitesse du vent...
- Changement de zone de répartition des végétaux : La température moyenne semble évoluer vers une augmentation de plusieurs degrés en quelques décennies. Ce qui implique une remontée vers le nord des zones de répartitions des espèces. Il est donc nécessaire de connaître et d'anticiper ce changement.
- Changement de zone de répartition des maladies et ravageurs : Selon l'évolution du climat, les maladies et ravageurs auront des modifications de leurs zones de répartition. Les producteurs doivent être accompagnés pour lutter contre cette évolution, dans un contexte national de baisse de la consommation de produits phytosanitaires.
- Augmentation du CO2 : Les végétaux d'ornements sont un puits de carbone situé au cœur des villes notamment.

- **Scénario choisi pour cet impact**

pessimiste

optimiste

- **Quelle est l'urgence ou le délai de mise en place de cette recommandation ?**

rapide : 1 à 2 ans

progressive – 5ans

au delà

Concertation adaptation climat



- **A quelle échelle pourrait s'opérer la mise en oeuvre de la recommandation ?**

- nationale collectivités entreprises individus

Les échelles pertinentes sont : nationale pour la recherche ; régionale le développement.

- Nationale : Recherche génétique ; connaissance, évolution et modes de gestion de la biodiversité urbaine, recherche d'espèces pouvant s'adapter à des conditions climatiques plus extrêmes. Structures pouvant mener à bien les recherches : Universités, INRA, pole de compétitivité, Astredhor, Plante et Cité
- Echelle régionale : Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Collectivités territoriales. Etudes concertées d'anticipation des changements climatiques impactant sur la végétation urbaine ; partenariat avec les entreprises de production ; accentuer la présence de végétaux en ville pour lutter contre le réchauffement climatique.
- Entreprises : les producteurs horticulteurs et pépiniéristes doivent être associés aux études d'évolution de la végétation afin d'adapter la gamme variétale mise en culture et anticiper les demandes des collectivités à 2, 5 et 10 ans notamment dans le cas des cultures à cycle long. Possibilité de créer des conservatoires de biodiversité horticole et non horticole sous la tutelle du (des) Ministères concernés par l'Aménagement du Territoire (sur le modèle du « Conservatoire national de la biodiversité forestière » de Guéméné-Penfao (44290))

- **Quel caractère donner à cette recommandation ?**

- contraignant incitatif indicatif

- **Comment classer les mesures liées à cette recommandation**

- sans regret réversibles irréversibles

- **L'Outre-mer est-il concerné par cette recommandation**

- concerné en l'état nécessite un traitement spécifique (prévoir fiche suppl.)

- **Quels seraient les indicateurs de suivi et d'évaluation des premiers effets de la recommandation ?**

Indicateurs de suivi :

- Nombre de collectivités ayant engagées une réflexion sur l'adaptation de la végétation au changement climatique
- Nombre de projets de recherches engagés sur l'adaptation de la végétation ornementale aux changements climatiques
- Nombre de projets d'études de connaissance et de gestion des écosystèmes urbains.
- Nombre de partenariats entre collectivités et producteurs régionaux